



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Simone VEIL
27310 Bourg Achard

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves

Affaire suivie par :
Emmanuelle HELIERE

Secrétariat de direction

Sous couvert de
Isabelle LEFRANCOIS

Principale

Objet : **Informations aux parents de 6^{ème} : choix pour la 5^{ème}**

Madame, Monsieur,

L'année scolaire de **votre enfant inscrit en 6^{ème}** arrive à son terme. Il est donc temps de **préparer la suite de la scolarité**. Afin de vous aider dans votre réflexion, voici quelques informations.

- En 5^{ème}, votre enfant doit obligatoirement suivre l'enseignement d'une 2nde Langue Vivante (LV2). Au collège de Bourg-Achard, il a le choix entre l'Espagnol et l'Allemand. Les élèves qui ont commencé l'apprentissage de l'Allemand en 6^{ème} en classe bilangue le poursuivent en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.
- De plus, il est vivement conseillé aux élèves qui sont motivés et qui peuvent se permettre de suivre une matière de plus, de demander à bénéficier d'une option facultative ; c'est pour eux un enrichissement personnel, scolaire et culturel dont il serait dommage de les priver.

Les **options facultatives** proposées au collège de Bourg Achard en 5^{ème} sont :

- Langues et cultures de l'Antiquité : Latin
- Langues et cultures européennes : Espagnol «Euro»

Pour vous aider dans votre choix, voici **quelques informations** :

- Les horaires :

Pour l'option LCE Espagnol : 1 heure en 5^{ème}, 1 heure 30 en 4^{ème}, 2 heures en 3^{ème}.

Pour l'option LCA Latin : 1 heure en 5^{ème} s'il y a 2 groupes de latinistes et 2 heures s'il n'y a qu'un groupe (la 2^{ème} heure ne sera pas une surcharge de travail personnel), 2 heures en 4^{ème}, 2 heures en 3^{ème}.

Sauf cas exceptionnels, les élèves s'engagent à poursuivre en 4ème et en 3ème l'option choisie en 5ème.

Ces options ne peuvent pas être proposées aux élèves qui sont en **classe CHAM**.

Seuls les élèves qui ont choisi l'Espagnol en LV2 peuvent demander de suivre l'option facultative LCE Espagnol.

Tous les élèves, qu'ils fassent **LV2 Espagnol** ou de **l'Allemand** (en classe bilingue ou en LV2), peuvent demander de suivre l'option LCA Latin.

L'option LCA Latin et option LCE Espagnol sont incompatibles.

La section sport est compatible avec toute les options.

Ces options peuvent donner des **points de bonus** au Brevet des Collèges, au BAC et peuvent être poursuivies ou abandonnées au lycée.

Les professeures concernées (Mme Deshayes pour l'Allemand, Mmes Bluet et Lémerige pour l'Espagnol et Mme Le Bourhis pour le Latin) vous ont préparé des documents pour présenter plus spécifiquement chaque matière. Elles vous remercient de **prendre le temps de les lire** avec vos enfants avant de faire vos choix. Vous les trouverez sur la page d'accueil de l'Espace Numérique de Travail.

Vous pouvez aussi contacter les **professeurs principaux** de vos enfants si vous vous posez d'autres questions. Ils reviendront vers vous pour compléter la fiche de liaison de fin de 6^{ème}.

Bien cordialement.

Isabelle LEFRANCOIS

Principale

Collège Simone VEIL
445 Rue Pasteur
27310 BOURG ACHARD
Tél : 02 32 56 20 12
Mél : 0270007L@ac-rouen.fr